



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural

Administration des services vétérinaires



CONTRÔLES DANS LE CADRE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

ADMINISTRATION DES SERVICES VÉTÉRINAIRES:

Dr Bérit MAJERES

Division de la santé animale: Dr Carlo DAHM
Véra ADAM
Dr Jean BIEL
Vicky BINCK
Dr Carlo GEORGES
Dr Tom PETIT

Division de la santé publique: Dr Eric GILLÉ (reptiles)

Personnel administratif

OÙ CES CONTRÔLES ONT-ILS LIEU?



- Élevages (bovins, porcs, ovins, caprins, volaille)
- Transports
- Abattoirs (Ettelbruck, Wecker)
- Habitations privées, annexes, jardins (animaux de rente, animaux domestiques)





➤ Choix des élevages:

- aléatoire
- analyse des risques (taux de mortalité, rapport d'épidémiosurveillance, nombre d'euthanasie)
- forcé (non-conformités, plaintes)

➤ Check-list:

- personnel, inspection des animaux, étable et équipement, nourriture/eau
- exploitation bovine: bovins adultes - veaux

➤ Non-conformités: sanctions (primes, juridique)





- Prairies, maisons etc.
- Plaintes:
 - Particuliers, associations de protection des animaux, police grand-ducale, administrations étatiques et communales, offices sociaux
 - toutes les espèces:
 - bovins, porcs, ovins, caprins, chevaux, ânes, chiens, chats, lapins, cochons d'inde, rats, hamsters, serpents, oiseaux...
- Contrôle: non annoncé <-> annoncé
- Infractions loi du 27 juin 2018 sur la protection des animaux:

→ sanctions: juridiques, (taxes d'avertissement)





**Merci de
votre
attention!**